

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Flamanville-perde-huile-refrigerant>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Flamanville : Perte d'huile sur un réfrigérant du transformateur auxiliaire**

9 octobre 2015

France : Flamanville : Perte d'huile sur un réfrigérant du transformateur auxiliaire

Le 9 octobre 2015 à 17 heures, une perte d'huile sur un réfrigérant du transformateur auxiliaire qui alimente en électricité l'unité de production numéro 2 entraîne l'arrêt de ce matériel à 17h52.

Ce que dit EDF :

Dépassement du délai de remise en service du transformateur auxiliaire de l'unité de production n° 2

Publié le 12/10/2015

L'unité de production n° 2 de la centrale de Flamanville est en arrêt pour maintenance et rechargement de combustible depuis le 22 août 2015.

Le 9 octobre 2015 à 17 heures, une perte d'huile sur un réfrigérant du transformateur auxiliaire qui alimente en électricité l'unité de production numéro 2 entraîne l'arrêt de ce matériel à 17h52.

Suite à cet événement, une alimentation électrique de secours (dite « diesel de secours »), prévue à cet effet, a automatiquement pris le relais. D'autres moyens complémentaires de secours étaient également disponibles et mobilisables pendant toute la durée de cet événement*.

Les équipes ont été mobilisées sur la gestion de cet événement du 9 octobre 2015 à 22h30 au 12 octobre 2015 à 9h10, afin de remettre en service le transformateur auxiliaire concerné.

Cet événement n'a eu aucun impact sur la sécurité des intervenants, sur la sûreté, la radioprotection et l'environnement.

Cependant, le temps nécessaire au traitement technique de l'événement étant supérieur aux délais requis, la direction de la centrale l'a déclaré, le 12 octobre 2015, à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 1 de l'échelle INES, échelle internationale de classement des événements nucléaires qui comprend 7 niveaux.

*La centrale dispose de cinq sources d'alimentation électrique. Une seule source d'alimentation est suffisante pour garantir le fonctionnement des matériels de sûreté.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-flamanville/actualites> ?

Ce que dit l'ASN :

Non-respect des règles générales d'exploitation à la suite d'une perte des alimentations électriques externes du réacteur 2 de Flamanville

10/02/2016



Centrale nucléaire de Flamanville - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Le 12 octobre 2015, EDF a déclaré à l'ASN un événement significatif relatif au non-respect des règles générales d'exploitation du réacteur 2 de la centrale de Flamanville à la suite d'une perte des alimentations électriques externes de ce réacteur.

Le 9 octobre 2015, le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Flamanville était en arrêt pour maintenance et renouvellement du combustible depuis le 22 août 2015. Le cœur du réacteur était déchargé et les assemblages de combustible étaient entreposés dans la piscine du bâtiment combustible. Dans cette configuration, la fonction de sûreté consistant au refroidissement de cette piscine doit être assurée de manière continue.

Alors que des travaux étaient en cours sur la source d'alimentation électrique principale, une fuite d'huile est survenue à la suite de la rupture d'un joint du système de réfrigération du transformateur auxiliaire, entraînant son arrêt et la perte des alimentations électriques externes du réacteur. L'alimentation électrique de la piscine du bâtiment combustible a alors été assurée par un groupe électrogène de secours. L'exploitant a mis en place une surveillance renforcée de ce groupe et a prévu un approvisionnement suffisant en carburant afin de pouvoir compléter les réserves disponibles.

L'exploitant a également pré-positionné la turbine à combustion du site afin de pallier une éventuelle défaillance du groupe électrogène. Il disposait également d'un appoint en eau suffisant pour alimenter, en tant que de besoin, la piscine du bâtiment combustible.

Les critères de déclenchement du plan d'urgence interne n'ont pas été atteints, et il n'y a pas eu de rejet radioactif ou d'hydrocarbure dans l'environnement. Le transformateur auxiliaire a été remis sous tension le 13 octobre 2015 à 9h05. Deux inspections réactives ont été effectuées, l'une le 13 octobre 2015, et l'autre les 22 et 23 octobre 2015.

Cet écart n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement. Toutefois, dans la mesure où plusieurs dispositions des règles générales d'exploitation du réacteur 2 n'ont pas été respectées, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-regles-generales-d-exploitation-reacteur-2>

Téléchargez le rapport d'inspection de l'ASN



Rapport d'inspection ASN

Flamanville : incident concernant les alimentations électriques lors de l'arrêt programmé du réacteur 2

10/10/2015 15:10



Note d'information

Le 9 octobre 2015, l'exploitant de la centrale nucléaire de Flamanville a informé l'ASN de la perte de plusieurs alimentations électriques lors de travaux de maintenance menés durant l'arrêt du réacteur 2.

Au moment de l'événement, le réacteur était à l'arrêt depuis le mois d'août pour maintenance et renouvellement du combustible, avec le cœur du réacteur déchargé, le combustible étant entreposé dans la piscine du bâtiment combustible. Dans cette configuration, la principale fonction de sûreté est le refroidissement de la piscine du bâtiment combustible, qui doit être assuré de manière continue.

Alors que des travaux étaient en cours sur l'alimentation électrique principale et un diesel de secours, une défaillance du transformateur auxiliaire a entraîné la perte des alimentations électriques externes. L'alimentation électrique des installations est actuellement assurée par un générateur diesel de secours, avec une autre alimentation de secours mobilisable en cas de besoin.

Les critères de déclenchement du plan d'urgence interne n'ont pas été atteints, et il n'y a pas eu de rejet radioactif dans l'environnement. L'ASN suit attentivement l'évolution de la situation, qui est susceptible de perdurer plusieurs jours, dans l'attente qu'EDF restaure les sources d'alimentation électriques.

<https://www.asn.fr/Informer/Actualites/Flamanville-incident-sur-les-alimentations-electriques-lors-de-l-arret-programme-du-reacteur-2>